

Adolphe Ribordy

Place financière: danger



Photo m. 3/d.

Les Etats ont besoin d'argent. Ce n'est pas nouveau, c'est une évidence aussi vieille que le monde. Mais outre des impôts pour financer les tâches régaliennes: police, justice, armée, administration, éducation, les caisses sont vides et les dettes s'accumulent. Règles d'or, frein aux dépenses, ratios, rien n'y fait, les politiques peinent à s'auto discipliner quand ils ne trichent pas! Et que fait-on? On se tourne naïvement là où il y a de l'argent presque comme un réflexe conditionné. Et où est l'argent? C'est connu dans «les paradis fiscaux» et les banques. Et là, la Suisse est en première ligne.

Qu'est-ce qu'un paradis fiscal? Si a priori aucune définition officielle n'existe à l'heure actuelle, certains organismes ont choisi de résumer ce terme en quelques critères. L'OCDE par exemple, considère 4 facteurs pour déterminer si oui ou non une juridiction doit être classée comme paradis fiscal: 1) Les impôts sont inexistant ou insignifiants; 2) Il n'y a aucune transparence; 3) Des lois ou pratiques administratives empêchent un échange de renseignements avec les administrations étrangères en ce qui concerne les contribuables non soumis à des impôts; 4) L'absence d'activités concrètes, pour attirer les investissements et les transactions.

Régulièrement épinglée par l'OCDE pour son non-respect des normes internationales contre la fraude fiscale, la Suisse serait incontestablement «le 1^{er} paradis fiscal» au monde. Pourtant aucun des 4 critères de l'OCDE ne correspond à la Suisse, sauf le secret bancaire. Le pays tente cependant de durcir sa législation ou de l'har-

moniser. Or depuis 2000, tous les signaux sont à l'orange. Le nombre d'établissements a, en 2012, passé sous la barre des 300, en baisse de 80 en 15 ans! Les banques étrangères fuient aussi la Suisse. Mais, et c'est un signe inquiétant, les filiales des banques suisses à l'étranger augmentent. L'effectif du personnel est lui aussi à la baisse, 7000 emplois perdus depuis 2000 et ce n'est pas le statut bancaire de la Poste qui améliore les choses.

Alors que la Suisse caracolait en tête dans la gestion de fortune avec un tiers de la fortune privée mondiale, en 2012 elle n'en gère plus que le quart alors que la fortune privée mondiale a augmenté (72 pour cent depuis 2003). La Suisse est encore en tête devant Hongkong avec 14 pour cent ou Londres avec 11 pour cent, mais notre part diminue. Les normes de l'OCDE, la pression de l'UE, la fiscalité de l'épargne, ont mis une pression considérable sur le Conseil fédéral et disons-le net celui-ci n'a pas su résister. La Suisse a oublié qu'un Etat n'a que des intérêts et pas d'états d'âme.

Toujours est-il qu'en cette fin septembre 2014 les banquiers suisses chassent leurs clients étrangers de leur compte et même les Suisses domiciliés à l'étranger! De plus on compte, en Suisse, entre 2800 et 3600 gestionnaires de fortune indépendants. La surveillance de la FINMA sur les gérants de fortune «indépendants» se limite exclusivement au respect des obligations de diligence selon la Loi sur le blanchiment d'argent. Cela c'est l'apparence, sur le fond les barrières administratives ordonnances, directives, sont multiples et vont faire disparaître cette activité. Les deux grandes banques ne sont pas étrangères à la suppression de cette concurrence. En conclusion un secteur économique prospère, en Suisse, est attaqué et la politique cède. Sur ce coup là ce n'est pas glorieux pour la politique... ■

Adolphe Ribordy est journaliste, ancien rédacteur en chef du Confédéré, Martigny, consultant média et président de Radio Rhône SA.